

Edited by Foxit Reader Demande d'exame fe av riet s' par cas i pre la la lien, 2005-2010

à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement: 23/01/2015 F01115P0013 1. Intitulé du projet Création d'une voie privère de déserbe d'en lotissement. 2 Identification du maître d'auvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale SABL les Dunes de Flandre Dénomination ou raison sociale Nom prénam et qualité de la personne de AZAUX ludorie, Responsable de Programmes nabilitée à représenter la personne marale de AZAUX ludorie, Responsable de Programmes RCS / SIRET 161818181818181819110101013191 Forme juridique 6564 Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R, 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet Nº de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique - Création d'une voie de mais de 3 Km. 4. Caracléristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 4.1 Nature du projet Création d'une voie privée, femile, en impasse, sen la commune de Soint Ouen L'Acumone (95).

l'objectif de la néation de cette voie est de déssenir une puingaine de maisons individuelles à venir.

(maisons non concernas par la présente demande car la surface de plancher créée est treis inférieure au seuil).

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet s'effecturer en 2 phases:

- phase de Chaussée pravisoire pour l'accès

Chantier (fondations seules)

durée: environ 2 semaines

- phase de finition: oprès construction des

maisons (sit environ 12 mois oprès), réalisation

des conches de noutement.

devie: environ 2 semaines.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

l'esqlatation sem rédecte à la désserte des maisons en coen d'état, par leurs occupants uniquement.

dossier(s) d'autorisation(s).	nistrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se ative de l'Etat compétente en matière d'env	rironnement devra être jointe au(x)			
Demande de du projet (vo	l'acamen au con par co Permis de Construire vie crèce + maisons)	joner Persambole			
4.4.2 Précisez ici pour quelle procéde	ure d'autorisation ce formulaire est rempli				
Permis de	Construire				
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	projet et superficie globale (assiette) de l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées			
Grande	eurs caractéristiques	Valeur			
longueur (en	Ominan 55 m environ 5 m				
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long°_	_'"_ Lat°'"_			
16/18 rue Alexandre Prochay 95310 Saint		2:03:8 Lat. 49:04:57:0			
Oven l'Aussiène	e vicenin kiji v				
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non			
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non Non 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?					
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?					
Si oui, de quels projets se compose le programme ?					
	ashudin de 21 mais de plancher de 1:	isons individuelles, 587 m².			

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilifé environnementale de la zone d'implantation envisagée								
5.1 Occupation des sols								
Quel est l'usage actuel des sois sur le lieu de votre projet ?								
Straign site industriel, tenes on Riches et								
Ancien site industriel, tenes en friches et Litiments en rune								
Existential up our physiques documents allows arising a								
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?								
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	,	PL(Your UG					
Pour les rubriques 33° à	37°,	le ou	les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation					
or mor mornage v			Non - Non					
5.2 Enjeux environnemente Complétez le tableau suiv	ant, po	n <mark>s la z</mark> e	one d'Implantation envisagée : moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet					
http://www.developpeme	nt-dura	g.eldr	ouv.fr/etude-impact					
Le projet se situe-t-it :	Oui	Mon	Lequel/Laqueše ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X						
en zone de montagne ?		K						
sur le territoire d'une commune littorale ?		K						
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		×						
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X(

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zon de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?			
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		K	
dans un site ou sur des sols pollués ?		M	voir étude de pollution de sol jointe.
dans une zone de répartition des eaux ?		Ø	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		M	
dans un site inscrit ou classé ?		K	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		IXÎ	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	×		Das le périmètre des soom de l'Abboye de Manbuissen, classée Moncement Mistarique

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

		vant:	1 1	
omaine:	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		₩.	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-II déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		K	
Milleu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		R	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		R	

			T	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels agricoles, forestiers maritimes ?	5,	R	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		\ \(\omega\)	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	□ ×		-is voic de chemin de for (catégnie 2).
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		& Q	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	Ø Ø	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	Ø	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		rejets hydrautiques dons le reseau d'eaux plemales Communel, opres postage por con separateur d'hydrocasberres.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	Ø	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non Si oui, décrivez lesqueiles
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oul Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est péassaire que contract de la contract
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Etude d'impact non nécessaire pour les raisons
sources;
- taille his redente du prejet - arbres remaquables mainteners.
- arbres remarquables mainteners.
- l'étude de pottestion des sols ne vincte.
pas de pollution de des teneurs supérieures
pas de pollution des teneurs superieures aux series acceptables.
- Etude acoustique en cours: pas de croie Cassée
- Etude acoustique en cours: pas de voie Cassée à proximite rendont impossible du loyement

	& Annexes							
8	3.1 Annexes obligatoires							
Objet								
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;							
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	N						
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;							
4	4 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;							
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;								
8.	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire							
V	euillez compléter le tableau ci-joint en indiauant <mark>les annexes jointes au présent</mark> formulaire d'évaluation, <mark>ainsi que le</mark> arties auxquelles elles se rattachent	es e						
	Objet							
	Etude de pollution des sols (réponse au 5.2).							
		_						
		\dashv						
		_						
		_						
	9. Engagement et signature							
Je	certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus							
	Fait à Paris 1e. 20/01/2015							
Się	gnature							





PLAN DE MASSE 1/2

SAINT OUEN L'AUMONE : 16/18 rue Alexandre Prachay

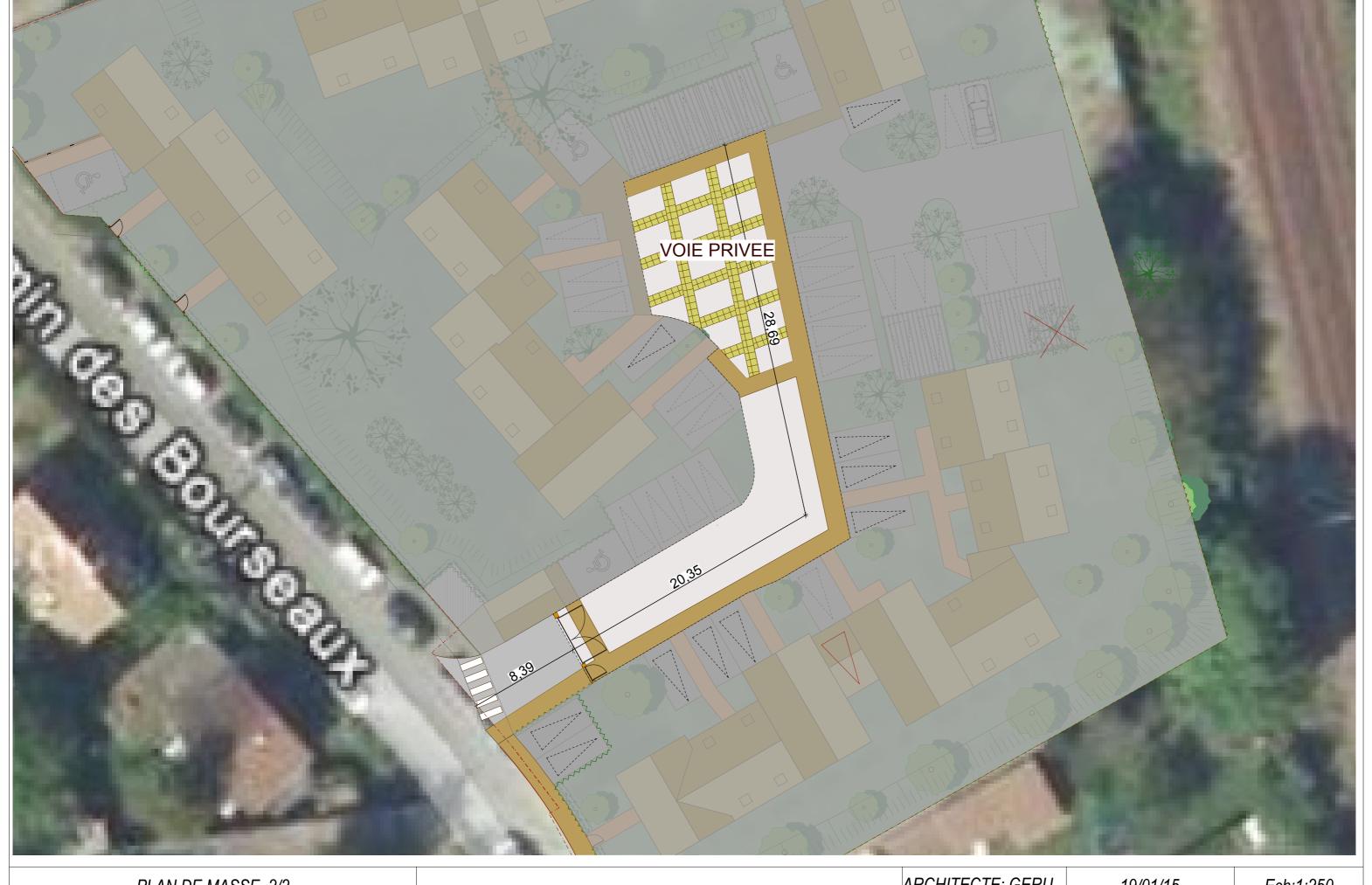
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ARCHITECTE: GERU

19/01/15

Ech:1:500

MAITRE D'OUVRAGE: SARL LES DUNES DE FLANDRES



PLAN DE MASSE 2/2

SAINT OUEN L'AUMONE : 16/18 rue Alexandre Prachay

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ARCHITECTE: GERU

19/01/15

Ech:1:250

MAITRE D'OUVRAGE: SARL LES DUNES DE FLANDRES



Substituée le 22/12/2014

PC 6

14/10/14 INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT 1/2

ARCHITECTE: GERU

MAITRE D'OUVRAGE: SARL LES DUNES DE FLANDRES



Substituée le 22/12/2014

PC 6

14/10/14 INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT 2/2

SAINT OUEN L'AUMONE DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

MAITRE D'OUVRAGE: SARL LES DUNES DE FLANDRES